

# Les chantiers qui attendent Pap Ndiaye au ministère de l'Éducation...

10-12 minutes

Organiser la concertation sur l'école et revaloriser le salaire des enseignants. Tels sont quelques-uns des chantiers qui attendent Pap Ndiaye, nouveau ministre de l'Éducation nationale ([lire sur AEF info](#)). Il devra également finaliser l'organisation de la rentrée scolaire, en tenant compte de plusieurs promesses d'Emmanuel Macron comme celle d'augmenter la place des mathématiques au lycée et de privilégier les moyens pour les classes de 6e et de 2nde. À plus long terme, d'autres projets l'attendent comme la mise en place de la demi-journée sur l'orientation au collège et une nouvelle réforme du lycée professionnel.



Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, dont le profil tranche avec son prédécesseur Jean-Michel Blanquer ([lire sur AEF info](#)), a listé plusieurs axes prioritaires lors de sa prise de fonction vendredi dernier : "égalité des chances, adaptation de l'école et consolidation des savoirs" ([lire sur AEF info](#)). "Sa feuille de route, c'est de continuer, d'aller plus loin", a déclaré la Première ministre, Élisabeth Borne, sur TF1, au soir de la nomination du gouvernement. "Pap Ndiaye est là parce qu'il partage avec Jean-Michel Blanquer l'objectif d'offrir à nos enfants l'excellence et l'égalité des chances. Et je pense qu'il incarne ça", a-t-elle défendu.

Le nouveau ministre, qui a choisi pour son premier déplacement lundi le collège de Samuel Paty dans les Yvelines et qui rencontre les organisations syndicales de l'Éducation nationale le 24 et 25 mai, devra aussi lancer les premiers chantiers promis par Emmanuel Macron pendant sa campagne ([lire sur AEF info](#)).

déterminer les modalités de la concertation sur les réformes éducatives

Pap Ndiaye devra déterminer les modalités de la concertation souhaitée par Emmanuel Macron pour construire les réformes éducatives. Après les critiques sur la gouvernance de Jean-Michel Blanquer, jugée par certains comme "trop verticale, voire autoritaire" ([lire sur AEF info](#)), l'idée du président de la République est de construire une "nouvelle méthode" pour élaborer les réformes, en associant les parties prenantes concernées (élus, parents d'élèves, représentants d'associations...). Un cadre national sera défini, qui sera ensuite décliné localement, selon les spécificités des territoires.

Une des solutions envisagées est de s'inspirer des "grands

débats" organisés par Emmanuel Macron après le mouvement des gilets jaunes (1). Le nouveau ministre devra donc définir notamment les thèmes, le calendrier et le profil des participants pour ces débats.

Dans son programme de campagne, Emmanuel Macron précisait que cette concertation devra permettre de répondre à plusieurs objectifs :

- "former mieux, et transmettre les savoirs fondamentaux, les principes de la République, les compétences nécessaires aux métiers de demain ;
- donner les mêmes chances à tous : garantie du remplacement des enseignants absents, suivi personnalisé, poursuite des classes dédoublées,
- mieux reconnaître les enseignants ;
- garantir la transparence sur tous les indicateurs de réussite éducative au niveau le plus local ;
- donner plus de liberté pour les établissements dans leur organisation interne, pour le recrutement d'une partie de l'équipe pédagogique ;
- définir un pacte qui serait proposé à tous les enseignants avec, pour ceux qui l'acceptent, de nouvelles missions et des rémunérations augmentées en conséquence".

La question de la formation des enseignants, des moyens alloués aux établissements, de la simplification administrative seront également abordés lors des débats, indiquait à AEF info l'entourage du président, lors de la campagne.

revaloriser le salaire des enseignants

La question de la revalorisation salariale des enseignants sera

également sur la table du nouveau ministre. Alors que deux premières "marches" de cette revalorisation ont été bâties en 2021 et 2022 avec respectivement 400 M€ et 600 M€ destinés à l'augmentation des salaires des personnels de l'Éducation nationale ([lire sur AEF info](#)), d'autres étapes devraient intervenir.



Emmanuel Macron a promis de revaloriser les enseignants d'environ 10 %, et jusqu'à 20 % pour les plus engagés.

| © Benjamin Lefebvre - Fotolia.com

Emmanuel Macron a en effet promis, lors de ce quinquennat qui s'ouvre en 2022, de revaloriser les enseignants d'environ 10 % et, ce, de manière "inconditionnelle" ([lire sur AEF info](#)). L'objectif est notamment qu'aucun professeur ne gagne moins que 2 000 €, comme l'avait suggéré Jean-Michel Blanquer lors du précédent quinquennat.

À cette revalorisation pourraient s'ajouter des revenus supplémentaires pour les enseignants qui réaliseraient de nouvelles missions (remplacement, soutien, "lien avec le monde

de l'entreprise à partir du collège" ...). Au total, l'augmentation pourrait atteindre 20 % pour ces professeurs, selon la promesse d'Emmanuel Macron, qui prévoit pour cela 6 milliards d'euros sur le quinquennat ([lire sur AEF info](#)).

Dans le cadre de ce chantier sur la revalorisation, le nouveau ministre devra répondre aussi aux inquiétudes sur la crise du recrutement d'enseignants dans certaines disciplines ([lire sur AEF info](#)).

### la place des math au lycée

Pap Ndiaye devrait rapidement reprendre le dossier de la place des mathématiques dans le tronc commun au lycée. Après la remise du rapport du comité *ad hoc*, en mars dernier, le MEN avait notamment retenu la proposition d'ajouter 1h30 de mathématiques en première générale dès la rentrée 2022 pour les élèves qui ne suivent pas la spécialité (avant, éventuellement, de l'étendre à tous les élèves de première à la rentrée 2023) ([lire sur AEF info](#)). Le Conseil supérieur des programmes a présenté un projet de programme pour ce nouvel enseignement en mai ([lire sur AEF info](#)), mais le calendrier semble serré pour le mettre en place dès cette rentrée ([lire sur AEF info](#)).

Pap Ndiaye devra aussi finaliser l'organisation de la rentrée scolaire 2022. La répartition des effectifs enseignants pourrait par exemple être déterminée afin de favoriser les classes de 6e et de 2nde, comme l'a promis Emmanuel Macron. Les modalités de la rentrée devront notamment prévoir la scolarisation d'élèves ukrainiens. Fin mars 2022, le MEN travaillait sur plusieurs scénarii, reposant sur l'arrivée de 10 000 à 50 000 enfants soumis à l'obligation de scolarité ([lire sur AEF info](#)).

Les autres chantiers

Pap Ndiaye devrait poursuivre ou se pencher sur d'autres dossiers :

**Marseille, un exemple à suivre ?** Dans l'objectif de donner plus de liberté pour les établissements dans leur organisation interne et le recrutement d'une partie de l'équipe pédagogique, Pap Ndiaye suivra l'avancée de l'expérience pilote à Marseille ([lire sur AEF info](#)). Citée comme un modèle par Emmanuel Macron, cette nouvelle modalité de pilotage des écoles mise en place à Marseille pourrait être étendue ou adaptée à d'autres territoires.

**Voie professionnelle et orientation.** Alors que la réforme de la voie professionnelle est mise en œuvre depuis la rentrée 2019 et a été aménagée depuis, avec notamment l'introduction de modules de philosophie en terminale, de nouveaux chantiers devraient s'ouvrir, à commencer par celui des PFMP. Inchangés pendant le premier quinquennat, ils ont fait l'objet d'un rapport de l'IGÉSR et donné lieu à l'amorce d'une réflexion sur leur évolution, finalement abandonnée ([lire sur AEF info](#) [ici](#) et [là](#)). Emmanuel Macron a toutefois promis d'allonger leur durée et de verser une rémunération aux élèves lors de leur stage ([lire sur AEF info](#)).

Les liens entre entreprises et enseignement scolaire ont vocation à se densifier dès le collège. À partir de la 5e, les collégiens devraient bénéficier d'une demi-journée hebdomadaire consacrée, notamment, à la découverte du milieu professionnel ([lire sur AEF info](#)). À ce sujet, Isabelle Bourhis, ancienne conseillère sociale au MEN, a été nommée déléguée ministérielle à la relation éducation-économie ([lire sur AEF info](#)).



Emmanuel Macron veut augmenter le temps de formation continue, notamment hors temps d'enseignement.

**Formation des enseignants.** La mise en œuvre des différentes mesures prises autour de la formation des enseignants se poursuivra. Concernant la formation initiale, après cette année 2021-2022 de transition entre les deux versions du concours (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)), l'année qui s'ouvre sera celle du déploiement complet.

Pour la formation continue, les écoles académiques de formation continue vont progressivement s'installer courant 2022 (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)) et devront notamment mettre en place le nouveau schéma directeur de formation continue 2022-2025 ([lire sur AEF info](#)). Emmanuel Macron a proposé lors de sa campagne d'augmenter le temps de formation continue, notamment hors temps d'enseignement.

**Évaluation des établissements scolaires.** Le nouveau ministre devra poursuivre la politique d'évaluation des établissements scolaires, démarrée en 2020 avec la création du

Conseil d'évaluation de l'école. La première campagne d'évaluation d'EPLÉ s'est déployée durant l'année scolaire 2020-2021 mais la montée en charge du dispositif, perturbée par la crise Covid, reste lente.

**Avenir de l'éducation prioritaire.** Pap Ndiaye devra se pencher sur les différents dispositifs ciblant l'éducation prioritaire : carte REP et REP+, CLA, Cités éducatives. La carte de l'éducation prioritaire, inchangée lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, pourrait être amendée, dans le cadre de la révision de la politique de la ville, prévue d'ici fin 2023 (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)). Concernant les CLA, alors que le premier rapport annuel relatif à la mise en place de ce dispositif doit être publié d'ici la fin de l'année scolaire, il va être expérimenté dans 12 nouvelles académies à compter de septembre 2022 (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)). Le nouveau ministre devra se prononcer sur la poursuite ou non de cette expérimentation.

**Mobilité.** La mobilité des élèves et des professeurs dans le cadre d'Erasmus+ devrait être encouragée, conformément à l'augmentation du budget du programme européen dévolu à l'enseignement scolaire et les travaux relatifs à la reconnaissance des acquis (lire sur AEF info [ici](#), [là](#) et [là](#)).